

# 6. Synthèse et Conclusion

## 6.0 Introduction

Ce que nous pouvons retenir de la littérature concernant l'acquisition d'une langue première et l'acquisition d'une langue seconde, c'est qu'il y a eu un grand nombre de théories contenant un ensemble de théorie qui cible principalement le développement du langage chez ces deux populations. Trois grandes hypothèses sont à retenir :

1. L'acquisition L1 et l'acquisition L2 sont deux processus d'acquisition identiques : la grammaire universelle guide l'acquisition L1 et L2.
2. L'acquisition L1 et l'acquisition L2 sont partiellement identiques : dans l'acquisition L1, il s'agit d'un accès aux principes et aux paramètres de la grammaire universelle, alors que dans L2 il s'agit d'un accès aux principes (mais pas aux paramètres) de GU.
3. L'acquisition L1 et l'acquisition L2 sont complètement différentes : l'acquisition L1 est guidée par la grammaire universelle, alors que l'acquisition L2 n'est plus guidée par la grammaire universelle à cause de la période critique donc on suppose qu'elle se fait par transfert depuis L1.

Dans notre travail, nous avons défendu l'hypothèse suivante :

L'acquisition d'une L2 est guidée par la grammaire universelle et par le transfert (Scwhartz & Sprouse, 1996).

L'hypothèse suivante a été soutenue par un ensemble de résultats dans le domaine de l'acquisition des articles en français L2 par des apprenants arabophones. D'un point de vue syntaxique, il est évident que pour montrer si les apprenants L2 ont accès à la grammaire universelle dans l'acquisition d'une L2, il faudra sûrement cibler la recherche sur l'acquisition des catégories fonctionnelles qui constituent les paramètres de GU. C'est précisément la piste que nous avons suivie en effectuant une recherche sur l'acquisition de la catégorie fonctionnelle DP (le syntagme déterminatif du français L2). Nous avons pu montrer que pour certaines propriétés linguistiques, l'acquisition L1 n'est pas différente de l'acquisition L2, alors que pour d'autres propriétés linguistiques l'acquisition L1 est différente de l'acquisition L2, dans le sens où les apprenants L2 utilisent le transfert de L1 pour gérer l'input de L2.

L'hypothèse centrale qui se dégage de ce travail, c'est que les apprenants L2 (enfants et adultes débutants) ne font pas d'omission d'articles au début de l'acquisition L2, ce qui est une différence importante avec les enfants L1. Ce phénomène a été décrit par Rizzi (1998) et par Granfeldt (2003) qui prédisent que, chez les enfants, c'est le principe de l'économie structurale qui guide l'acquisition L1 et qui les incite à minimiser leurs structures le plus possible en respectant les règles de bonne formation. Le principe de l'économie structurale se traduit, dans le langage courant des enfants, par des omissions de déterminants au début de l'acquisition.

Par ailleurs, chez les apprenants L2, on ne relève pas d'omission de déterminants au début de l'acquisition L2, ce qui suggèrent qu'ils n'utilisent pas des structures minimales pour représenter des DP en L2. En revanche, Granfeldt (2003) et le présent travail montrent que les apprenants L2 utilisent le principe de l'uniformité catégorielle dans l'acquisition des déterminants en français L2. Ce principe incite les apprenants à placer les déterminants du français dans des positions, au sein de la structure DP, qui sont différentes de la langue cible. Par exemple, selon l'hypothèse d'Abney (1979), l'article défini du français est placé dans le D° du DP, alors que, chez les apprenants L2, il se positionne dans le spéc-DP. Le principe de l'uniformité catégorielle permet aux apprenants L2 à faire appel à des structures syntaxiques plus articulées (plus grande). Ainsi, il n'y a pas de doute sur le fait que les catégories fonctionnelles sont bien présentes à l'état initial de L2, de la même façon que chez les enfants, mais leur articulation et leur syntaxe sont différentes.

D'un point de vue sémantique, nos résultats montrent que les apprenants L2 diffèrent des apprenants L1. Les apprenants L1 acquièrent la sémantique des articles sur la base de la définitude. Selon le paramètre du choix de l'article, la définitude permet aux articles d'être lexicalisés selon les traits [+défini] et [- défini], alors que la spécificité permet aux articles d'être lexicalisés selon deux traits, [+spécifique] et [-spécifique]. Nous avons montré que les apprenants L2 préfèrent coder les articles du français selon la spécificité et non pas selon la définitude. C'est un choix qui ne provient ni de L1 ni de L2 (qui codent toutes deux la définitude), mais qui est possible dans les langues (et qui existe dans d'autres langues, comme le samoan).

Ces résultats suggèrent que la syntaxe influence la sémantique des L2. Le fait que les apprenants placent l'article défini dans le spéc-DP et non pas dans D° influence la sémantique des apprenants du fait qu'ils considèrent l'article défini de L2 comme [+spécifique], donc comme similaire à un démonstratif. Sachant que les démonstratifs trouvent leur place dans le spéc-DP, on peut proposer, à la suite de Granfeldt (2003), l'hypothèse que les apprenants L2 commencent l'acquisition des articles en L2 par une structure syntaxique, qui n'est pas

identique à celle des L1 du fait que l'article défini est placé dans spéc-DP et non pas dans D°. Ainsi nous pensons que la syntaxe influence la sémantique.

## 6.1 Les résultats de la thèse

Dans les chapitre 1 et 2, nous avons discuté, sur une base générative, les principales théories proposées pour l'acquisition d'une langue maternelle et d'une langue seconde. Nous avons ciblé les hypothèses proposées sur l'acquisition de la catégorie fonctionnelle DP en L1 et en L2. Nous avons donc vérifié trois hypothèses sur l'acquisition des articles du français L2 : l'économie structurale vs l'uniformité catégorielle (Rizzi, 1998 ; 2000 ; Granfeldt, 2003), le paramètre du choix de l'article (Ionin, 2003) et l'échec des traits fonctionnels (Hawkins & Chan, 1997). Cette vérification nous a permis de déterminer si, dans l'acquisition des articles du français L2, les apprenants ont accès à la grammaire universelle ou font appel au transfert de L1 à L2. Dans ce qui suit, nous présentons les résultats obtenus qui nous permettent d'avancer l'hypothèse que les apprenants L2 ont accès tout à la fois à la grammaire universelle et au transfert dans l'acquisition d'une L2.

### *6.1.1 Résultats sur la syntaxe des articles en français L2*

Dans le chapitre 3, et pour vérifier si les apprenants utilisent le principe de l'économie structurale ou celui de l'uniformité catégorielle ou enfin le transfert, nous avons élaboré un test écrit qui incite l'apprenant à remplir le vide par un article. Voici ce qui se dégage de cette étude.

#### **6.1.1.1 Résultats sur l'omission**

Nous avons remarqué que les apprenants arabophones adultes et enfants ne font pas d'omissions des articles défini et indéfini du français. Les apprenants L2 ne transfèrent pas l'article zéro de L1 à L2 (on se rappellera que l'indéfini est représenté par un article zéro en arabe). Nous en avons conclu que l'omission ne caractérise pas l'acquisition L2 de la même façon qu'elle caractérise l'acquisition L1, où elle constitue un marqueur de développement chez l'enfant. Contrairement aux enfants, les apprenants projettent une catégorie DP au début de l'acquisition.

### 6.1.1.2 Résultats sur l'élision

Afin de définir le statut syntaxique des articles en français L2, nous avons, suivant en cela Granfeldt (2003), étudié les contextes d'élision de l'article défini, ainsi que les contextes existentiels (*'il y a'*). Les travaux de Cardinaletti et Starke (1999) proposent en effet que l'élision relève d'une restructuration morphologique. Nous avons ainsi remarqué que les apprenants L2 n'utilisent pas l'article élide devant les noms commençant par une voyelle. Il semblerait, selon la littérature, que le fait que l'élision est absente chez les apprenants L2 est dû au statut syntaxique de l'article défini en L2 qui n'est pas identique à celui de L1. En effet, l'article défini est une projection maximale placée dans spéc-DP et non pas une tête placée dans D°. Nous avons pu relever un certain nombre d'exemples du type : la école, le hérisson.

Selon Granfeldt (2003), les apprenants L2 ne passent pas par une période de segmentation des articles et lient de façon directe les traits de genre et de définitude à l'article défini. Ces apprenants choisissent une seule possibilité pour l'épellation du trait [+défini], alors que la grammaire universelle permet son épellation par deux moyens : par l'article défini [+défini, ± spécifique] et par le démonstratif [+défini, +spécifique]. Ainsi, les apprenants L2 utilisent l'article défini comme si c'était un démonstratif [+défini, +spécifique] et c'est pour cette raison qu'ils le placent dans spéc-DP et non pas dans D°. A la suite de ce raisonnement, nous nous sommes dit que, si c'est le cas chez les apprenants arabophones, ils doivent aussi utiliser l'article défini dans les contextes existentiels du fait que ces contextes acceptent un démonstratif qui a le sens d'un indéfini (Ionin, 2004). Ainsi, le principe de l'uniformité catégorielle incite les apprenant L2 à utiliser un article défini dans les contextes existentiels. C'est, du moins, ce que montrent nos résultats.

Nos résultats renforcent donc l'idée de Granfeldt (2003) qui prévoit que, à l'état initial de L2, les apprenants du français ne traitent pas l'article défini comme une tête X°, mais plutôt comme une projection maximale. Les apprenants arabophones utilisent l'article défini comme un article démonstratif ayant la propriété [indéfini + spécifique]. Nous renvoyons ici aux travaux de Ionin (2003) et Ionin et al (2004) sur l'usage du démonstratif *'that'* comme un indéfini spécifique alors que c'est un démonstratif *'there is this guy....'*. Ainsi, nous proposons que, dans les contextes existentiels, les apprenants arabophones utilisent l'article défini en le considérant comme un indéfini spécifique. Cet effet peut signifier que l'article défini n'est pas dans D°, mais plutôt, comme le démonstratif, dans spéc-DP. C'est pour cette raison, selon nous, que les apprenants n'utilisent pas l'article élide avec les noms commençant par une voyelle.

Ces résultats syntaxiques montrent que, dans l'acquisition d'une langue seconde, d'un point de

vue syntaxique, les apprenants arabophones transfèrent certaines propriétés linguistiques de L1 à L2. Par exemple, l'utilisation de l'article défini dans le contexte '*il y a*' est un transfert de l'arabe dialectal (voir chapitre 2). Dans ce cas, le transfert de L1 à L2 conduit les apprenants arabophones à l'erreur, car la règle de L1 ne s'applique pas à L2. Par ailleurs, nos résultats montrent que les apprenants arabophones ont accès à la grammaire universelle dans l'acquisition de certaines propriétés linguistiques de L2. En effet, nous remarquons que les apprenants arabophones débutants ne font pas d'omission de l'article dans les contextes indéfinis, alors que l'arabe permet un article zéro dans ces contextes. De plus, les résultats sur l'élision montrent que les apprenants arabophones n'utilisent pas l'article élidé, alors que l'arabe permet à l'article défini de s'élider en présence de certaines lettres. Nous rappelons que les recherches sur l'acquisition des langues secondes montrent qu'il existe deux façons de vérifier si les apprenants L2 ont accès à la grammaire universelle:

- ☒ Si les apprenants produisent des propriétés linguistiques qui n'existent ni en L1 ni en L2, mais qui sont possibles dans les langues (Ionin, 2003), puisqu'elles existent dans d'autres langues.
- ☒ Si les apprenants produisent des propriétés linguistiques qui sont compatibles avec l'input de L2, alors que L1 ne dispose pas de ce type de propriété (Scwhartz & Sprouse, 1996).

Ainsi, les résultats de la présente recherche valident ces deux points. En effet, nous avons pu montrer que les apprenants arabophones utilisent l'article défini pour représenter le zéro de l'indéfini en arabe et qu'ils utilisent un article défini dans les contextes d'élisions.

Dans ce chapitre, nous avons montré que la syntaxe des articles du français, chez les apprenants arabophones, est acquise à la fois grâce à la fois au transfert et à l'accès à la grammaire universelle. Le fait que les apprenants arabophones acquièrent des articles en L2 par une structure syntaxique qui permet à l'article de se positionner dans spéc-DP et non pas dans D° laisse penser que ceci aurait une influence sur l'acquisition de la sémantique des articles en français L2.

### *6.1.2 Résultats sur la sémantique des articles en français L2*

Nous rappelons que nous avons testé des apprenants débutants sur le paramètre du choix de

l'article en français L2. Nous avons pu relever un mauvais usage des articles dans les contextes [ $\pm$ spécifique], ce qui suggère que les apprenants interprètent de façon erronée les articles du français. Nous rappelons que nous en avons conclu que l'article défini '*le*' du français encode pour les locuteur natifs les traits : [+ connaissances partagées, + défini,  $\pm$ familier, +maximal] et que l'article indéfini '*un*' encode les traits [ $-$ défini,  $\pm$ spécifique]. Pour les apprenants arabophones, le français '*un*' et, pour les apprenants néerlandophones, l'arabe ' $\emptyset$ ' sont des éléments qui encodent le trait [ $-$ spécifique] et l'article défini du français '*le*' et de l'arabe '*él*' encodent le trait [+ spécifique]. Les apprenants L2 codent les articles du français/arabe selon la spécificité en favorisant la distinction [ $\pm$ spécifique] au lieu de [ $\pm$ défini]. En d'autres termes, il semble que, pour eux, l'article défini '*le*' encode les traits [ $\pm$  défini, +familier,  $\pm$ maximal], alors que l'article indéfini '*un*' encode les traits [ $-$  défini,  $-$ spécifique].

Ce résultat est intéressant dans le sens où il ne reflète ni le cadre de L1 ni celui de L2. En conséquence, une possibilité s'ouvre à nous pour interpréter ces résultats, c'est que le choix des articles chez les apprenants L2 s'effectue sur la base de la grammaire universelle. Ce choix est en accord avec une possibilité offerte par la grammaire universelle selon l'hypothèse du paramètre du choix de l'article (Ionin, 2003). Pour Ionin (2003), la grammaire universelle offre le paramètre du choix de l'article favorisant soit la définitude soit la spécificité. Nos apprenants montrent une similarité originale avec les apprenants utilisés dans l'étude de Ionin (2003) du fait que les apprenants L2 choisissent la spécificité comme un trait du paramètre du choix de l'article. Cette conclusion est potentiellement forte par rapport à ce qui a été dit dans la littérature sur ce domaine. Cette étude démontre que le recours à la grammaire universelle est possible dans le sens où le recours à la spécificité est possible alors même que L1 contient des articles qui lexicalisent la distinction [ $\pm$ défini]. Interprétés dans le cadre théorique de Ionin (2003), nos résultats peuvent s'interpréter comme un renforcement considérable pour l'hypothèse que le recours à la grammaire universelle est possible. Dans le cas de nos apprenants, en effet, le choix de la spécificité n'est ni celui de L1, l'arabe étant basé sur la définitude, ni celui de L2, le français l'étant aussi. Il semblerait donc ici que le recours à un choix offert par GU se fasse par delà les choix offerts par les langues L1 et L2. Les apprenants seraient influencés par la grammaire universelle, plus que par leur langue maternelle ou par les données de L2. Nous avons ainsi, dans le chapitre 4, proposé 3 solutions possibles pour expliquer au mieux nos résultats :

- 1) La spécificité est une émergence de la grammaire universelle (Ionin, 2003), si l'on considère que l'accès à GU signifie qu'un apprenant L2 produit des structures langagières qui

ne sont compatibles ni avec les règles grammaticales de L1 ni avec celles de L2, mais qui sont possibles dans d'autres langues, comme le Samoan.

Si l'on considère nos résultats aux regards des hypothèses générales sur l'acquisition de L2, le fait que ceci soit un choix qui n'est pas dû au transfert est incompatible avec un certain nombre de ces modèles : il n'est pas compatible avec l'hypothèse de l'accès complet ni avec l'hypothèse de l'accès partiel, puisque cela ne représente pas un choix de la langue transférée L1. Mais ce résultat est compatible seulement avec l'hypothèse de l'accès complet et le transfert complet. De ce point de vue, nos résultats sont identiques à ceux de Ionin et al. (2004), d'abord parce que les apprenants L2 produisent une structure qui n'existe ni en L1 ni en L2, mais possible dans les langues.

Ainsi, avec Déprez, nous avons proposé que la spécificité représente un choix non-marqué de la sémantique universelle, alors que la définitude représenterait un choix marqué. En admettant que cela soit possible, il reste, bien entendu, à comprendre pourquoi cela devrait l'être, si l'on suppose que tout paramètre a une valeur marquée et une valeur non-marquée.

Une telle approche laisserait alors suspecter que là où il y a le choix, la valeur non-marquée du paramètre est toujours celle qui est choisie en L2. Si l'on considère brièvement l'acquisition L2 d'autres paramètres, par exemple le mouvement du verbe, on constate qu'une telle conclusion ne s'impose pas. Alors qu'il est vrai, par exemple, que les apprenants d'une langue L2 qui contient le phénomène du mouvement du verbe (par exemple le français), alors que leur L1 ne l'a pas, éprouvent certaines difficultés à fixer cette valeur du paramètre, ceci apparaît toutefois également vrai dans l'autre sens. Autrement dit, les apprenants d'une langue qui contient le phénomène du mouvement éprouvent également des difficultés à le perdre. Ainsi, la valeur potentiellement non marquée du mouvement ne paraît, a priori, pas plus facile à acquérir que la valeur marquée. Par ailleurs, une étude a également montré que des apprenants L2 du chinois semblaient avoir développé le mouvement du verbe, alors que ce choix n'existait ni dans leur L1 ni dans leur L2. Il s'agit ici d'un choix compatible avec GU, mais qui représenterait en l'occurrence le choix marqué du paramètre.

2) La spécificité est une réalisation incomplète de l'interface sémantique-syntaxe (Sleeman, 2004) : dans l'étude de Sleeman (2004), les apprenants ont déjà fixé le paramètre du choix de l'article sur la définitude. Ce qui est intéressant, c'est que les apprenants ne transfèrent pas le paramètre de L1 à L2, mais ont plutôt recours à une autre solution. L'interprétation syntaxique des notions pragmatiques (la familiarité et la spécificité) sont acquises par les moyens que L2 offre, donc selon l'input (Bos, Hollebrandse & Sleeman, 2004). Par ailleurs, les

relations d'interfaces entre la syntaxe et la sémantique, ne sont pas identiques dans toutes les langues (en français et en arabe ou en néerlandais). Ceci implique, pour les apprenants L2, qu'ils doivent découvrir que les règles d'interfaces qui lient une partie d'un module<sup>59</sup> avec une autre partie d'un autre module sont différentes, que celles qui sont présentes dans leur L1. Pour le système d'articles, ceci implique que les apprenants L2 doivent acquérir la différence entre l'interprétation pragmatique et lexicale des articles. En d'autres termes, les apprenants L2 doivent acquérir la relation entre la familiarité et l'article défini et la relation entre la non-familiarité et l'article indéfini. De même, les apprenants doivent être conscients du fait que les articles, définis et indéfinis, codent les traits [ $\pm$  défini], mais aussi les traits [ $\pm$  spécifique]. Il se peut aussi que les règles d'interfaces soient identiques en L1 et en L2, mais, même si c'est le cas, les apprenants L2 doivent apprendre que ces règles-là sont identiques dans les deux langues. Lorsqu'un apprenant L2 a recours à la spécificité comme étant un trait sémantique qui code les articles définis et indéfinis d'une langue, il acquiert les règles d'interfaces pragmatique/syntaxe, et découvre alors qu'un DP peut être [ $\checkmark$  spécifique] et pense de façon erronée que cette distinction lexicalise les déterminants de L2. Par la suite, les apprenants L2 découvrent que la spécificité n'est pas lexicalisée sur les articles dans L2 et que c'est la familiarité qui est responsable de la forme des articles en L2.

3) La spécificité est un choix de base guidé par des considérations cognitives non-linguistiques. On peut considérer que la spécificité est plus accessible, pour les apprenants, en tant que trait non-marqué, que la définitude qui est un trait marqué. Cette conclusion est supportée dans les travaux sur les créoles par Bickerton (1981) et Deprez (en cours). Selon notre avis, il est tout à fait possible pour les apprenants L2 d'avoir recours à la spécificité, parce que c'est une valeur sémantique appliquée aux articles qui n'est pas coûteuse du point de vue cognitif. En d'autres termes, en appliquant la spécificité sur les articles, l'apprenant L2 ne prend pas en compte l'état mental de son interlocuteur par rapport aux référents du discours, mais uniquement son propre état mental. Le fait que le locuteur ne prend en compte que son état mental et pas celui de son interlocuteur réduit la charge cognitive. Par ailleurs, la difficulté avec cette interprétation, c'est qu'elle soulève un plus gros problème qui concerne la définition de la spécificité : est-ce un paramètre de GU ? ou bien une capacité d'apprentissage facilitatrice ? Questions auxquelles personne n'a donné des réponses satisfaisantes jusqu'à présent.

---

<sup>59</sup> Chomsky (1980) fait l'hypothèse que l'esprit est constitué d'un ensemble de systèmes séparés (le module de la reconnaissance des visages, le module de la faculté langagière...). Par la suite Chomsky affine ces analyses et fait l'hypothèse que le module du langage se compose de plusieurs sous-modules (module lexicale, module syntaxique...). Pour Chomsky, la grammaire représente l'interaction de ces différents sous-modules.



## *6.1.3 Résultats sur le genre*

Dans le chapitre 5, nous nous sommes intéressée à l'acquisition du trait de genre en français L2 par des locuteurs arabophones (enfants et adultes). Notre intérêt portait sur deux points importants: d'une part sur le rôle de la morphologie et de la fréquence dans l'acquisition du genre en français L2 et d'autre part sur l'hypothèse du genre, proposée par Hawkins et Chan (1997). À travers les différents tests effectués, nous avons vérifié s'il suffisait d'avoir un trait fonctionnel en L1 pour que son acquisition soit facile et complète en L2, et si le trait de genre est acquis via le transfert. Dans ce qui suit, nous allons revenir sur tous les résultats de cette étude.

### **6.1.3.1 L'acquisition du genre sur la base de la morphologie**

Cette étude montre que les apprenants L2 (enfants et adultes) se basent sur les indices morphologiques pour attribuer le genre à des mots et pseudo-mots isolés. Cette procédure est aussi utilisée par les locuteurs natifs du français. En effet, les apprenants L2 prennent en considération la dernière syllabe du mot pour attribuer le genre à ce mot en sachant que, dans la grande majorité, c'est la morphologie qui décide du genre du mot en français. Nous rappelons ici que l'arabe et le français sont différents par rapport au trait de genre: la morphologie du mot en français permet de connaître les genres masculin et féminin, alors qu'en arabe, il existe un morphème qui permet de reconnaître le genre féminin seulement, mais il existe aussi des cas où l'indice du féminin n'est pas présent sur le nom, bien qu'il soit féminin. Par ailleurs, il n'existe aucun indice morphologique indiquant le genre masculin. Ceci peut être une donnée en faveur du fait que les apprenants L2 ont accès à une grammaire qui leur permet de connaître les règles de L2 qui n'existent pas en L1.

### **6.1.3.2 L'acquisition du genre sur la base de la fréquence**

Dans le chapitre 5, nous avons montré que la fréquence joue un rôle important dans l'acquisition du genre chez les apprenants L2. Nous avons conclu que la fréquence est un facteur facilitateur pour l'acquisition du genre. C'est ce que montrait aussi l'étude de Dewaele

et Véronique (2002) parmi d'autres. Par ailleurs, pour les apprenants arabophones, ce facteur n'est fonctionnel que pour l'attribution du genre à des mots isolés, c'est-à-dire en dehors d'un contexte phrastique. De plus, lorsqu'un mot fréquent se trouve en présence d'un adjectif, la fréquence perd alors son rôle de facilitateur pour l'acquisition du genre en français L2 chez les apprenants arabophones. Ce résultat a été trouvé chez les enfants et les adultes de niveau débutants apprenant le français L2.

### **6.1.3.3 L'acquisition du genre dans les constructions adjectivales**

Nous avons montré, dans cette partie, que pour les apprenants L2, l'accord du genre entre l'article et le nom est plus facile à maîtriser (Chini, 1995 sur l'italien L2; et Bruhn de Garavito et White, 2001 sur l'espagnol L2, Bartning, 2000, Dewaele et Véronique, 2002 sur le français L2) que l'accord du genre entre le nom et l'adjectif. Le français et l'arabe diffèrent par rapport à l'accord du genre entre le nom et l'article. Les articles définis et indéfinis en français portent le trait de genre, alors que ce n'est pas le cas pour l'article en arabe. Aucun transfert ne peut donc se faire à ce niveau. Ainsi, les résultats de cette étude montrent que les apprenants L2, même débutants, sont compétents à ce niveau d'acquisition, puisqu'ils ont refixé la valeur d'un paramètre qui existe déjà en L1. Cependant, il semble bien que les apprenants arabophones sont capables de changer la valeur d'un paramètre et ceci même après la période critique. Par ailleurs cette partie de l'étude sur le genre montre que les apprenants L2 (enfants et adultes) ne maîtrisent pas l'accord du genre dans les constructions adjectivales. Notre résultat est en accord avec les résultats d'autres études dans le même domaine (Bartning, 2000; Dewaele et Véronique, 2002 sur le français L2; Chini, 1995 sur l'italien L2; et Bruhn de Garavito et White, 2001 sur l'espagnol L2).

Cependant, les apprenants arabophones ne font pas de transfert de L1 à L2. Nous rappelons ici que l'arabe et le français permettent l'accord du genre entre l'adjectif et le nom, lorsque celui-ci est au féminin. Par ailleurs, notre résultat sur les constructions adjectivales montre que les apprenants arabophones ont un problème persistant et n'accordent pas l'adjectif avec le nom en français L2, alors que ceci est possible via le transfert. Cependant, pour en revenir à l'hypothèse d'Hawkins sur le genre, ceci suggère qu'il ne suffit pas d'avoir le paramètre de genre en L1 pour que son acquisition en L2 soit un succès par l'intermédiaire du transfert (Hawkins et Chan, 1997). En effet, les apprenants arabophones ne font pas de transfert, alors que celui-ci est possible dans les constructions adjectivales.

### **6.1.3.4 Résultats sur le EEG**

Dans le chapitre 5, en plus de notre étude sur l'acquisition du trait de genre via des tests comportementaux, nous avons effectué une expérience EEG sur le trait du genre chez des apprenants L2. Les résultats montrent qu'une violation grammaticale au niveau du genre produit un effet remarquable, qu'on appelle souvent la N400, entre 300 et 500 msc chez les monolingues (français) et chez les apprenants L2 (arabe/français). Dans cette étude, deux résultats importants se dégagent pour les apprenants L2:

#### *a. Résultats EEG lorsque le genre est congruent ou non-congruent en français et en arabe*

Nous avons montré pour cette condition que les apprenants L2 se comportent de la même façon que les natifs lorsqu'ils sont face à une erreur. Lorsque le genre est non-congruent dans les deux langues, l'erreur produit un effet de N400 qui est très prononcé. En revanche, lorsque le genre est congruent dans les deux langues, alors la N400 est moins prononcée. La différence entre les deux effets est significative. Ainsi, d'un point de vue comportemental neuronal, dans cette condition, les apprenants L2 ne sont pas différents des natifs L1.

#### *b. Résultats EEG lorsque le genre est non congruent en arabe mais congruent en français et congruent en arabe mais non-congruent en français.*

Nous avons montré que dans cette condition où le genre est différent dans les deux langues (féminin en français et masculin en arabe/masculin en français et féminin en arabe) que les apprenants L2 sont influencés d'un point de vue neuronal par le genre de leur L1. Lorsque le genre est congruent en français mais non congruent en arabe (la mosquée = féminin en français, mais masculin en arabe, et donc correct pour le français, mais faux pour l'arabe), alors on remarque une N400 qui est très prononcée. Par ailleurs, lorsque le genre est non-congruent en français, mais congruent en arabe (le mosquée = non-congruent pour le français, mais congruent pour l'arabe), alors on remarque que la N400 est moins prononcée chez les L2, alors qu'elle est très prononcée chez les natifs ('le mosquée' est faux en français).

L'étude sur le genre en EEG nous a permis aussi de montrer que le taux d'erreur chez les apprenants L2 et les natifs est très bas, alors que le taux de bonnes réponses est très haut. Les apprenants sont un peu plus lents que les natifs dans leur temps de réponse.

Une autre observation qui se dégage de cette étude c'est que les apprenants L2 ne transfèrent pas le genre de L1 à L2, bien qu'ils sont influencés par ce trait (c'est du moins ce que montrent nos résultats).

Notre étude EEG va à l'encontre de l'hypothèse d'Hawkins et Chan (1997). En effet, nous avons montré qu'après la période critique, il est tout à fait possible d'acquérir des propriétés linguistiques de L2 qui ne sont pas présentes ou identiques en L1. Nous avons montré que les apprenants ont acquis le trait de genre, même lorsque le comportement de celui-ci est différent en L1. Nous avons montré que L1 interfère lors du traitement de l'information chez les apprenants L2, mais sans que le jugement grammatical des locuteurs en soit affecté. Ainsi, il est tout à fait possible d'arriver à la compétence des natifs dans l'acquisition d'une langue seconde après la période critique. Cette étude renforce notre hypothèse de départ qui est qu'une langue seconde est acquise via le transfert de L1 à L2 mais aussi via l'accès à la grammaire universelle.

En guise de conclusion, à travers cette étude, nous avons montré que la présence du trait de genre en L1 n'est pas le seul facteur nécessaire pour l'acquisition du genre en L2. En effet, il ne suffit pas d'utiliser le transfert pour acquérir les différentes propriétés du genre en français L2. Suivant en cela les propos de White & al. (2004), nous avançons l'hypothèse que la présence ou l'absence du genre en L1 n'a pas de rôle dans l'acquisition du genre en L2. White & al. (2004) ont effectué une étude sur l'acquisition du genre en français L2 par des locuteurs hispanophones et anglophones dans laquelle ils ont montré que les deux groupes d'apprenants sont compétents dans l'attribution du genre en français L2. Contrairement aux propos d'Hawkins & Chan (1997), cette étude montre qu'il est tout à fait possible aux apprenants de L2 de refixer un paramètre après la période critique en L2. Ainsi l'étude de White & al. (2004) montre que l'accès à la grammaire universelle est possible en L2 et que le transfert n'est pas le seul facteur responsable de l'acquisition d'une L2 à l'âge adulte.

## 6.2 Conclusion

Le présent travail nous a permis d'éclaircir un certain nombre de questions concernant l'acquisition d'une langue seconde après l'âge de la période critique. Ce travail a ainsi montré que, pour l'acquisition de certaines propriétés linguistiques, à savoir les propriétés syntaxiques et sémantiques des articles, l'acquisition L2 ne diffère pas forcément de l'acquisition L1. En effet, l'acquisition L2 est aussi guidée par la grammaire générative de la même façon que L1,

par ailleurs l'acquisition d'une L2 est guidée, différemment de L1, par des principes de UG différents. D'un point de vue syntaxique, les enfants cherchent à établir des catégories syntaxiques très économiques d'un point de vue structural, alors que les adultes cherchent à établir différentes structures syntaxiques, donc ratissent très large d'un point de vue structural (Granfeldt, 2003). Nous pensons que cette hypothèse influence la sémantique des articles, ce qui permet de mettre en lumière une autre différence entre les principes GU utilisés par les apprenants. Si on prend le cas du français, les enfants (natifs) passent par une période d'omission, pour acquérir en suite l'article défini puis vient le démonstratif et enfin apparaît l'article indéfini. En revanche, les apprenants L2 fluctuent entre les différents traits sémantiques (nous dirons plutôt pragmatiques) de l'article défini et indéfini. On remarque que les enfants prennent du temps à mettre en place les traits sémantiques des articles et que ces traits sont découverts l'un après l'autre, alors que les adultes commencent par une fluctuation entre les différents traits sémantiques. Ces effets montrent que l'acquisition L2 est aussi basée sur la grammaire universelle. L'option additionnelle qu'on retrouve dans le processus d'acquisition L2 est le transfert qui est possible lorsqu'on acquiert une langue après que la langue maternelle soit mise en place. Ainsi les apprenants L2 ont cette possibilité de transférer des données de L1 à L2. Cette procédure peut induire en erreur lorsque les règles en L1 et L2 ne sont pas identiques.

## 6.3 Perspectives de recherches

Nous souhaitons que les hypothèses développées ici fassent école et que d'autres linguistes poursuivent sur cette voie. Il nous semble aussi important d'utiliser les méthodes d'expériences actuelles (EEG, IRMF, Eye tracking) pour que la linguistique ne se voit plus reprocher de manquer de données empiriques et expérimentales. La difficulté majeure consiste à bien définir les tâches selon ce qu'on souhaite tester dans le futur. Mais il est important que les études sur le syntagme déterminatif continuent, car c'est une catégorie fonctionnelle centrale pour trancher le débat sur l'accès à GU dans l'acquisition L2, une question qui est au centre des recherches actuelles dans la perspective générativiste.